

# Informations diverses

## **Bulletin**

Une communication aux parents aura lieu le 15 octobre. Les bulletins seront distribués aux élèves selon les dates suivantes :

1<sup>re</sup> étape : semaine du 17 novembre  
2<sup>e</sup> étape : semaine du 23 février  
Dernier bulletin : distribué dans la 1<sup>re</sup> semaine de juillet

Deux rencontres de parents sont prévues durant l'année scolaire. Elles auront lieu les 4 décembre et 19 mars.

## ***Bulletin critérié (PEI) :***

Deux communications respectant les exigences de l'IB seront distribuées aux élèves du PEI en mars et en juin.

## **Promotion**

- Règle générale, l'élève de la 1<sup>re</sup> secondaire poursuit ses apprentissages en 2<sup>e</sup> année, s'il réussit<sup>1</sup> au moins deux disciplines ciblées<sup>2</sup> et s'il a obtenu 26 unités.
- Règle générale, l'élève de la 2<sup>e</sup> secondaire poursuit ses apprentissages en 3<sup>e</sup> secondaire, s'il réussit<sup>1</sup> au moins deux disciplines ciblées<sup>2</sup> et s'il a obtenu 26 unités.
- Règle générale, l'élève de la 3<sup>e</sup> secondaire poursuit ses apprentissages en 4<sup>e</sup> secondaire, s'il réussit<sup>1</sup> au moins 2 disciplines ciblées<sup>2</sup> et s'il a obtenu 26 unités.
- Règle générale, l'élève de la 4<sup>e</sup> secondaire poursuit ses apprentissages en 5<sup>e</sup> secondaire s'il réussit<sup>1</sup> au moins 3 matières sur 4 parmi les suivantes : histoire du Québec et du Canada, français (langue d'enseignement), anglais (langue seconde) et science (science et technologie ou applications technologiques et scientifiques) et s'il a obtenu un minimum de 26 unités.

---

<sup>1</sup> Pour réussir une matière, l'élève doit avoir obtenu 60 % ou plus au sommaire.

<sup>2</sup> Les disciplines ciblées sont : français (langue d'enseignement), mathématique et anglais (langue seconde).

## Critères d'obtention du Diplôme d'éducation secondaire internationale

*Pour obtenir ce diplôme, l'élève recommandé devra :*

- Obtenir le diplôme d'études secondaires (DES) du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);
- Satisfaire aux exigences du Service-Action, telles qu'elles ont été définies par la SÉBIQ et l'établissement et ce, à chaque année du PEI;
- Réussir un projet personnel (5<sup>e</sup> année du PEI) en conformité avec les exigences définies par l'IB et la SÉBIQ;
- Avoir réussi les huit groupes de matières obligatoires de l'IB et l'interdisciplinaire;
- Réussir les cours suivants :
  - \* Langue maternelle (français) : le programme de langue maternelle de 5<sup>e</sup> secondaire et les contenus d'enrichissement exigés par la SÉBIQ à chaque année du PEI;
  - \* Langue seconde (anglais) : le programme de langue seconde de 5<sup>e</sup> secondaire et les contenus d'enrichissement exigés par la SÉBIQ à chaque année du PEI;
  - \* Langue tierce (espagnol) : maîtriser les compétences terminales de la 2<sup>e</sup> année du programme ministériel d'espagnol de 3 ans et respecter les 150 heures d'enseignement exigées par la SÉBIQ;
  - \* Individus et sociétés : Monde contemporain de 5<sup>e</sup> secondaire;
  - \* Un cours de science de 5<sup>e</sup> secondaire;
  - \* Un cours de mathématique de 5<sup>e</sup> secondaire.